SIEED com n°9
Les infos sur vos déchets !
2015

EDITO

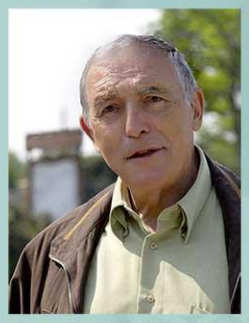

Jean-Paul BAUDOT
Président du SIEED
depuis mai 2014

2014 marquera un tournant pour le SIEED.

Lundi 19 mai 2014, Monsieur François ARLOT, Président depuis près de 20 ans, a quitté le SIEED.

Je voudrais le remercier pour ces années passées à créer, gérer et faire évoluer ce syndicat. Ce personnage de la collectivité était incontournable de par son investissement total dans le monde de la collecte et grâce à son réseau de connaissances. D'abord élu délégué, puis Président en 1995, c'est à lui que l'on doit les grands choix en matière de collecte et de recyclage des déchets sur notre territoire (tri sélectif, déchèteries...). Que ses nouveaux horizons lui soient profitables !

Je voudrais également remercier le personnel du SIEED, les membres du bureau et tous ceux qui participent à la réussite de notre syndicat.

Et vous, habitants de nos communes, citoyens, qui avez un grand rôle à jouer, vous qui êtes le premier maillon de la chaîne : **sans votre volonté de « bien jeter » chacun de vos déchets, rien ne serait possible.**

Hélas, les **difficultés économiques seront très présentes** en 2015. Les coûts liés au marché de collectes, les augmentations de la TVA et de la taxe sur les activités polluantes, les investissements nécessaires, les nouvelles normes et les changements de réglementation, pèsent lourds sur nos finances, et seront malheureusement de plus en plus importants.

Il est donc de notre devoir à tous, citoyens, de trier nos déchets pour que leur valorisation soit possible. Nous devons ***bien trier*** pour dépenser moins, et agir en faveur de la protection de notre environnement.

"Nous devons bien trier pour dépenser moins" *voir p.2*

Pour le SIEED, l'investissement se portera en 2015 sur de **nouvelles bornes pour le tri** et vers une **montée en puissance du rôle des déchèteries.**

Alors continuez d'agir, et bravo à tous les trieurs consciencieux !

Jean-Paul BAUDOT

Le SIEED

Composé de **69** communes rurales des Yvelines et de l'Eure et Loir, le SIEED gère chaque jour **110 000 kg** de déchets, **4** déchèteries et **65 000** bacs pour **67 700** habitants sur **530 km².**

Le SIEED : vos nouveaux élus

Depuis mai 2014, de nouveaux élus gèrent la collecte de vos déchets :

Président : Jean-Paul BAUDOT
Vice-présidents : Jean-Jacques MANSAT, Guy PELISSIER et Michel SECONDAT
Membres du bureau : Jean-Luc JANNIN, Catherine DELAUNAY, Jean-Michel ALLIRAND, Pauline LEFEVRE, Eric TONDU, Claude RICHARD, Denise PLANCHON.

ELECTEURS

Lors des élections municipales, **les électeurs** votent pour élire les **membres du conseil municipal** et du **conseil communautaire** (de leur commune pour l'intercommunalité).

CONSEILS MUNICIPAUX et/ou COMMUNAUTAIRES

Les **conseils municipaux** ou **communautaires** élisent **1 délégué du SIEED** par commune.

COMITE SYNDICAL (69 délégués)

Le 19 mai 2014, les 69 délégués de vos communes élisent la nouvelle équipe dirigeante du SIEED. Monsieur BAUDOT est élu Président.

Les délégués du SIEED élisent le Président, les Vice-Présidents et les membres du Bureau tous les 6 ans. Les **délégués** délibèrent sur toutes les décisions importantes concernant le syndicat lors des **comités syndicaux**.

Vote ↓ ↑ Propositions

Membres du Bureau

Le bureau propose les orientations et les soumet à l'assemblée générale lors des comités syndicaux. Il s'assure de la bonne gestion du budget du syndicat.

Le personnel SIEED

3 agents : 1 responsable administratif et financier et 2 conseillers techniques.

Suivis juridique et financier, résolution des problèmes, dotation en bacs, marchés publics, communication ...

GESTION DES DECHETS

Collectes, sacs papier, bacs jaunes et verts, déchèteries, bornes, animations, communication ...

SIEED / SEPUR : Quelle différence ?

Le SIEED (Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de l'ouest Yvelines) **est la collectivité garante de la gestion des déchets.** Son objectif est de rassembler un grand nombre de communes rurales afin d'évacuer les déchets à **moindre coût**, dans le souci de respecter la **règlementation** en vigueur et de protéger l'**environnement.**

SEPUR est une entreprise privée qui réalise les prestations de collectes et de déchèteries pour le SIEED. D'autres services et d'autres déchets sont confiés à d'autres entités :

Entreprises privées : Bacs et Bornes de tri ; Sacs en papier ; reprise gratuite radiographies

Quelques éco-organismes : éco-mobilier, eco-systèmes, ECOTLC, Eco DDS

Grâce aux évolutions techniques,

Trier le bac **jaune** devient plus **simple :**

4 catégories à reconnaitre facilement pour ne plus se poser de question !

IMPORTANT

- **Jetez en vrac, pas en sac.** Pour transporter vos déchets jusqu'au bac, utilisez un seau, un panier ou un sac réutilisable par exemple.
- **N'empillez pas les emballages** les uns dans les autres.
- **Inutile de les laver.** Il faut bien les vider.
- **Evitez de déchirer les papiers ou de les mettre en boule.**

1 Bouteilles & flacons plastiques

TRIEZ : toutes les bouteilles (aliments, boissons, douche, hygiène de la maison)

Jetez dans le bac vert : les autres emballages plastiques (boites, pots, barquettes, tubes, sacs, etc...)

DECHETERIE : bouteilles de produits spécifiques, même vides (acide, ammoniaque, engrais, déboucheur ...)

Boissons Aliments Douche Hygiène maison

Bidons, Flacons et Bouteilles VIDES

Bouteilles spécifiques (même vides) = **déchèterie**

2 Cartons & Briques

TRIEZ : **tous les cartons** propres et secs.

Jetez dans le bac vert : les cartons gras (pizza, burgers) Les éléments en plastique ou en polystyrène *(bac vert).*

Enlevez le plastique à l'intérieur !

Ils ne rentrent pas dans le bac ? = **déchèterie**

3 Emballages en métal

TRIEZ : tous les emballages métalliques. Videz les boîtes, mais inutile de les laver.

DECHETERIE : déchets spécifiques, même vides : pot de peinture, spray insecticide, imperméabilisant, dégivrant, décapant four, mousse expansive...

Déchets spécifiques = **déchèterie**

4 Papiers

TRIEZ : **tout le papier**, sans le froisser, ni le déchirer.

Jetez dans le bac vert : papiers carbone, sulfurisé, calque, mouchoir, photo (argentique et pour imprimante), papier peint et papier au contact d'aliments.

En cas de doute, jetez dans le bac vert !

En 1 an, un habitant jette dans son bac jaune :

Chiffres issus des moyennes des caractérisations (8 tests entre janv et nov 2014)

Le musée des erreurs au centre de tri de Thiverval. On retrouve malheureusement n'importe quoi dans certaines poubelles jaunes... Le tri des matériaux est fait à la main, respectez la sécurité des trieurs !

LES REFUS DE TRI :

22 % de nos poubelles jaunes

Evitez de vous tromper de poubelle. En cas de doute, jetez dans le bac vert !

Exemples d'erreurs : pots de yaourt, barquettes de fleurs, cassettes, barquettes plastiques (beurre, jambon...), sacs et sachets plastiques...Tous ces emballages se jettent dans le bac vert.

TRI NON CONFORME

Pour diminuer les erreurs, les contrôles de bacs jaunes seront accentués : les bacs avec trop d'erreurs ne seront pas vidés.

Déchèteries :
+ de **recyclage**

Pour favoriser le recyclage, votre carte habituelle vous donne accès à :
-> **24 passages** (ou 24 m³) par an,
-> un accés **illimité** pour certains déchets *(hors professionnels)*.
La carte est utilisable dans les 4 déchèteries du SIEED.

NOUVEAU MOBILIER USAGÉ à la déchèterie Méré

Depuis le 1er octobre, une benne spécialement dédiée aux meubles usagés est installée à la déchèterie de Méré. Les meubles de cette benne sont recyclés ou, lorsque c'est impossible, valorisés sous forme de chaleur ou d'électricité.

QUELS MEUBLES ? : TOUS ceux des particuliers! Quel que soit leur état, le type ou le matériau. Seuls les éléments de décoration et de récréation n'en font pas partie (poussette, tapis, skateboard, siège auto, fenêtre...)

Chaises | Sièges rembourrés | Cuisine | Matelas | Lits | Sommiers | Jardin | Meubles

NOUVEAU PILES

Déposez toutes vos piles en déchèterie ou en magasin.

Recyclage de :
Plomb, Cadmium
Zinc, Manganèse
Ferromanganèse
Acier, Laitier

NOUVEAU RADIOGRAPHIES

Déposez-les en déchèterie (sans l'enveloppe).
Recyclage de :
- support en polyester
- couche sensible de bromure d'argent

NOUVEAU Déchets Spécifiques *(anciennement "Déchets toxiques")*

Déposez en déchèterie vos déchets spécifiques **dans leurs emballages d'origine**. Ils seront pris en charge par le nouvel éco-organisme "ECO DDS" et valorisés ou éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement :

NOUVEAU En déchèterie, rapportez et triez en illimité !

24 m³ par an :

Pour l'apport de ces déchets, la carte est poinçonnée.

Apport illimité (pour les particuliers) :

La carte de déchèterie doit être présentée, mais n'est plus poinçonnée pour ces déchets mentionnés en vert (si accès en véhicule de tourisme uniquement)

SIEED com n°9

CONCOURS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS D'AFFICHES 2014

Retrouvez ces affiches sur vos camions !

ILS ONT GAGNÉ !

1er — Ecole de **RICHEBOURG**
Classe de CM1

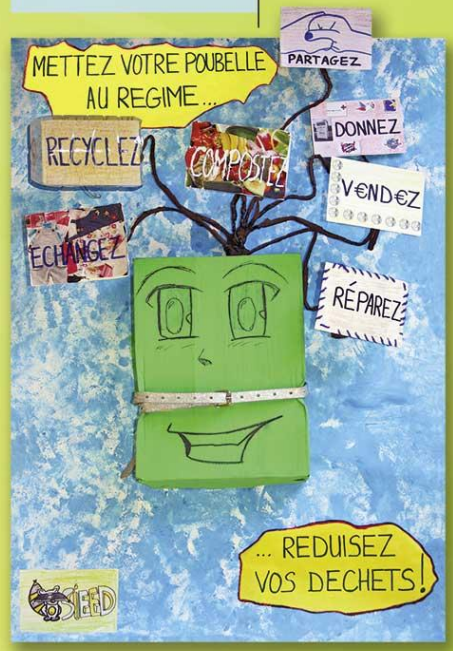

2ème place — Ecole de **HOUDAN**
Classe de CE1 - CE2

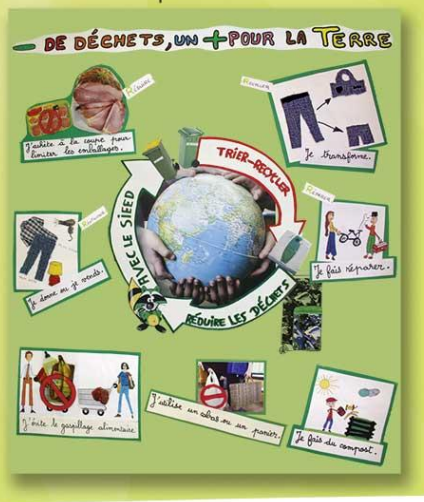

3ème place — Ecole de **GARANCIERES**
Classe de CE1

Classes de CE2, CM1 & CM2
PARTICIPEZ et GAGNEZ
DE NOMBREUX CADEAUX !

ECO EMBALLAGES · éco-systèmes · ecofolio · Beauvais · Thoiry plus proche ! · Sepur · PAPREC RECYCLAGE · Norske Skog Golbey · ENIM

2014- 2015
5ème édition

L'année dernière, ils ont gagné :

LA VISITE DE **L'ECO-POLE** pour les 8 premiers prix

DES PLACES **"PARC DE THOIRY"**
Le Parc a offert 200 entrées aux enfants et aux enseignants

DE NOMBREUX **CADEAUX** sur le thème de l'environnement pour les 360 participants

JOURNAL A JETER DANS LE BAC JAUNE
après lecture, bien sûr !

Edité par le SIEED - 29 bis rue de la Gare - 78890 GARANCIERES
Tél. 01 34 86 66 08 - Fax. 01 34 86 51 68 - sieed-gara@wanadoo.fr
Directeur de publication : Jean-Paul BAUDOT
Conception, réalisation, graphisme : Juliette de MECQUENEM
Correction : Noëlle RIVIERE - Impression : CORLET - **papier 100 % recyclé**
Crédits photos : Fotolia